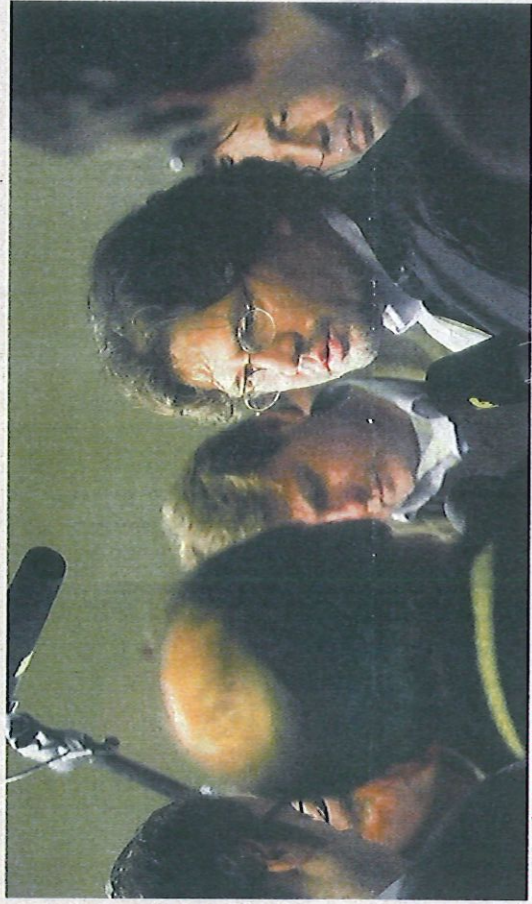


Finance / Une plainte a été déposée au parquet de Bruxelles

« Qui manipule le cours de la Banque nationale ? »

L'ESSENTIEL

- C'est la question que se pose un actionnaire privé de la Banque nationale de Belgique (dont la moitié du capital est accessible en Bourse).
- Il a déposé plainte pour manipulation de cours au parquet de Bruxelles
- Et considère le courtier suisse Timber Hill comme un intermédiaire suspect.



QUI EST À L'ORIGINE des transactions suspectes sur le titre BNB ? « C'est ce que nous aimerions savoir et c'est ce qui motive la plainte de mon client », répond l'avocat Laurent Arnauts. © BELGA

Jaak Van Der Gucht détient environ 200 actions de la Banque nationale de Bruxelles depuis belle lurette. Ancien trader, ce directeur d'agence bancaire d'Erpe-Mere s'étonne depuis un moment de transactions bizarroïdes sur le titre BNB. Il y a 2 ans, il s'est mis à scruter en détail les transactions sur ce titre réputé stable et assez peu échangé en temps normal.

Curiosité juridique en soi, la Banque nationale de Belgique est, pour rappel, une institution publique dotée toutefois d'un statut de société anonyme et son capital est pour moitié détenu par l'Etat belge et pour moitié coté en Bourse de Bruxelles, c'est-à-dire détenu par des investisseurs privés.

De ces recherches, Jaak Van Der Gucht a tiré la conviction qu'« au cours des dernières années, le titre BNB a fait l'objet de centaines de transactions suspectes, affirme-t-il, sans aucune logique économique et visant manifestement à tirer le cours de Bourse vers le bas ».

En particulier, de nombreuses transactions auraient été exécutées en complet décalage avec l'évolution du cours de Bourse, dans le but de modifier à la baisse le cours de clôture. Dans le jargon boursier, cette pratique a un nom : « marking the close ». Des ordres de vente sont introduits quelques poignées de secondes avant la clôture, à un cours bien plus bas que la moyenne du jour, avec pour ré-

sultat que le dernier cours de la séance - celui qui est publié et commenté dans les journaux et sur internet - s'inscrit en rouge, à contre-courant du reste de la séance. « Quand elle est répétée, cette pratique finit par générer un sentiment négatif à l'égard d'un titre », selon Jaak Van Der Gucht, ce qui plombe le cours et permet d'acheter à bon compte avant de revendre ultérieurement à un meilleur prix.

Selon Jaak Van Der Gucht, dans de nombreux cas, ces transactions suspectes sont le fait du courtier suisse Timber Hill, filiale du groupe américain Interactive Brokers.

Mais qui peut bien être le mandataire à l'origine de ces transac-

tions suspectes ? Et dans quel but ? « C'est précisément ce que nous aimerions savoir et c'est ce qui motive la plainte de mon client », répond Laurent Arnauts, avocat associé au cabinet Modrikamen. A priori, certains peuvent tirer profit de la chute du cours de Bourse : il peut s'agir de l'une ou l'autre entité qui achète à des fins de spéculation, voire de l'Etat lui-même qui ferait acheter à bon compte par quelque intermédiaire. Ce n'est qu'une question, mais on sait de la nationalisation complète de la BNB est inscrite dans les actes. Or, dans cette perspective, le cours de Bourse peut être un critère déterminant dans la fixation d'un prix de rachat. »

PAUL GERARD

Energie

Nuon ne livrera plus de courant à Bruxelles

Nuon, l'un des cinq premiers fournisseurs d'électricité et de gaz du royaume, a décidé de désinvestir le marché bruxellois. La filiale du suédois Vattenfall estime que le climat réglementaire n'est pas propice au commerce énergétique.

« Nous avons cru que nous pourrions, en plaçant au près du gouvernement bruxellois, auprès de Madame Huytebroeck (ministre bruxelloise de l'Énergie, Ecolo, NDLR), changer la réglementation en vigueur dans la capitale. Celle-ci est lourde, inadaptee à un marché libéralisé », explique, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Roberte Kesteman, la patronne de Nuon Belgium, qui précise que les contrats existants seront honorés. ■

JOAN CONDUITS

► P.39 L'ENTRETIEN

Indiscrets

Genus ou Tilio, les seconds choix de Fortis Holding

On le sait, Fortis Holding deviendra ageas (sans majuscule) si ses actionnaires disent « oui » en assemblée fin avril. Mais pour parer un éventuel couac de dernière minute, l'ex-star de la finance belge avait fait enregistrer deux autres noms : Genus et Tilio. Dans les trois cas, la nouvelle direction de la holding voulait du court et du neutre linguistiquement.

La réforme bancaire au parlement le 25 mars

Guy Quaden, le patron de la Banque nationale, s'impatient-

Kafka

M^e Arnauts s'étonne par ailleurs qu'« à l'heure où l'on parle beaucoup de tolérance zéro, la répression de la délinquance financière et boursière semble être la dernière des priorités ».

Mon client a déposé une première plainte à la police, en avril 2009, à l'Office central de lutte contre la délinquance économique et financière, mais le procès-verbal s'est perdu. On a donc déposé une nouvelle plainte au parquet de Bruxelles.

Mais peu après, les dossiers du substitut Paul D'Haeyer ont été redistribués en raison de son départ pour Charleroi et il se fait que le nôtre a été égaré ! On ne l'a toujours pas retrouvé et il

faudra sans doute le reconstruire. Résultat : après un an l'enquête n'a toujours pas inquiété les commanditaires qui se cachent derrière les opérateurs et la manipulation de cours se poursuit ! Mais entre-temps, mon client a perdu des dizaines de milliers d'euros supplémentaires, poursuit Laurent Arnauts. De tels retards dans un dossier par nature urgent traduisent un manque criant de moyens du côté du parquet de Bruxelles, à tout le moins en ce qui concerne le rôle linguistique néerlandophone, où ils ne sont que deux magistrats ! En résultat le parquet ne peut pas suivre. L'Etat se prive d'importantes rentrées parce que de nombreuses dossiers financiers restent en rade ». Le parquet de Bruxelles n'a pas souhaité réagir à cette analyse.